



EN COM'1

Le mag' de Bourges Plus

23

AVRIL 2025



PLAN POUR L'EAU

CAHIER
DÉTACHABLE
en pages
centrales



Traduction
du cahier
en FALC p.XI



LA LOI POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS ET DES CHANCES FÊTE SES 20 ANS

Le 7 mars dernier, à l'occasion des 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, un bilan du chantier que l'agglomération et la ville ont porté pour la requalification de la rue Barbès a été organisé avec les associations de personnes en situation de handicap, sous la houlette de Bruno Fouchet, vice-président en charge de l'accessibilité. Cette visite sur le terrain a été suivie de deux tables rondes autour de l'accessibilité et de l'inclusion et d'un spectacle des résidents de l'association « PEP 18 » à l'auditorium du conservatoire de Bourges.

VORLY PLANTE SANS MODÉRATION !

Dans le cadre de la « trame verte », la commune de Vorly a lancé un projet de plantation d'arbres le long de deux chemins communaux, en janvier dernier.

Accompagnée par l'association « Nature 18 », la commune plante 71 arbres (alisier torminal, noyer, charme). Le linéaire de ces plantations permettra de débloquer les 15% restant des fonds de la dotation intercommunale de solidarité aux communes dont bénéficie la commune de Vorly pour la période 2024-2026 pour ses projets d'investissement.



MARMAGNE : NOUVEL ÉCLAIRAGE POUR LE GYMNASE

Pour la mairie de Marmagne, la rénovation de l'éclairage du gymnase était une priorité. Le gymnase, construit dans le début des années 1980, avait gardé son éclairage d'origine. Le changement pour des leds va offrir une meilleure qualité d'éclairage mais surtout permettre la réalisation d'économies. Au titre de la dotation intercommunale de solidarité aux communes, ce projet a bénéficié d'un financement de 5514€ de la part de Bourges Plus.



LA PLACE HERVIER OUVRE AU PRINTEMPS !

Les travaux des paysagistes vont conclure le chantier de la place Hervier. En avril, le temps des finitions est enfin là. Tout le mobilier de signalisation et d'éclairage est remplacé et modernisé. L'application d'une couche de roulement va clore les aménagements de voirie pour une réouverture à la circulation mi-avril.

EDITO



Notre agglomération a attiré l'attention du premier ministre, du parlement européen et des médias ces dernières semaines en raison de sa place éminente au service de la défense nationale.

Bourges et Avord concentrent 5000 emplois civils et militaires du ministère des armées. S'ajoutent plus de 5000 emplois industriels chez les majors de l'armement et leurs premiers sous-traitants.

Ce secteur structure notre économie, il structure aussi le tissu social. Il fait partie de notre histoire et de notre présent, de l'identité locale, technologique, urbaine, architecturale et culturelle. Sans renoncer à la diversification de notre économie locale, nous devons y être très attentifs.

Ce magazine présente les lauréats du troisième concours Defstart, organisé par Bourges Plus. Plus largement, notre agglomération soutient la remontée en compétence dans le domaine de la pyrotechnie, anticipe et accompagne le développement du CETIM autour des transferts de compétences technologiques. Dans le domaine de l'urbanisme, le conseil communautaire a rendu possible les extensions industrielles des principales entreprises locales de la défense. Bourges Plus facilite l'accueil des salariés dans ces grandes entreprises et signera prochainement

une convention avec le ministère des armées pour faciliter l'intégration de nos agents dans la réserve nationale.

La protection contre les attaques concerne aussi l'ensemble de la société dite civile. C'est la guerre dite hybride dont nous devons nous protéger. C'est ainsi que Bourges Plus participe au financement du campus régional cyber pour la protection de nos PME et de nos administrations et investit dans les énergies renouvelables pour conserver une maîtrise publique durable et souveraine de ces énergies décentralisées. Parce que la désinformation fait aussi partie des menaces, nous avons fait le choix de conventionner avec le média local BIP TV, média indépendant des intérêts privés.

Il faut enfin redire que le dérèglement du climat et les menaces de pollutions sont aussi facteurs de risque. Notre investissement pour la maîtrise durable de l'accès à l'eau est aussi une affaire de résilience et de solidarités. C'est le cœur du dossier de ce magazine.

Irène Félix.

Irène FÉLIX

Présidente de Bourges Plus

SOMMAIRE

P.4-5

Finances

P.8

Lien entre santé
et mobilité

P.6-7

lauréate catégorie
« tournage »
médaille d'or

EN ACTIONS

CAHIER
DÉTACHABLE

en pages
centrales

LE PLAN POUR
L'EAU

P.9

Concours
Defstart

P.12-13

Travaux
SNCF

P.10-11

Le Plan Climat Air
Énergie Territorial

EN COM'1 #23

Le mag^o de Bourges Plus

AVRIL 2025

N° ISSN : 2779-2498 (imprimé) 2779-668 X (en ligne) - dépôt légal : à parution • Directrice de la publication : Irène Félix • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Olivier Chaussy / Maryline Prévost / Chloé Gherardi • Photos : Lydia Descloux / Bourges Plus • Conception / Infographie : Camille Baudry / Noémie Léonard • Rédaction et validation du comité FALC du GEDHIF (professionnels et personnes en situation de handicap) • Impression : Imprimerie Roto France impression • Tirage : 59 200 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert • Magazine gratuit

ET TOUJOURS...

P.14 Comment ça marche ?

P.15 Temps forts



UN BUDGET AMBITIEUX MALGRÉ LES CONTRAINTES

Ne pas rester inactif dans l'attente du vote du Budget de l'Etat : tel est le choix qu'ont unanimement fait les élus communautaires le 30 janvier dernier, en votant un budget consolidé de 154 M€ qui anticipe la pire des mesures qu'aurait pu contenir la Loi de Finances encore inconnue à cette date.

Le vote du budget 2025 était en cela complètement inédit, car c'est la première fois que l'Agglomération a dû configurer son budget après un projet de loi de finances non adopté en fin d'année dernière, un nouveau texte annoncé pour février sans en connaître le contenu et des modalités concrètes toujours inconnues mi-mars. Le choix a été cependant fait de construire le budget 2025, malgré tout. D'avancer.

Avancer, en votant un budget plus tôt que les années précédentes. Avancer, malgré des incertitudes sur le niveau global de notre contribution au redressement des finances publiques nationales. Avancer, surtout, parce que notre territoire ne peut attendre.

Au moment de voter le budget, l'effort budgétaire attendu de Bourges Plus par l'Etat, toutes mesures confondues, restait estimé à 3 millions d'euros. Et cela, sans même évaluer l'impact de la réduction des enveloppes de subventions d'investissement aux collectivités.

Le budget de l'Agglomération est armé pour y faire face en intégrant dès cette année l'effet de la hausse de la part patronale à la caisse des retraites, le gel attendu des recettes de TVA versées par l'Etat, et en ayant provisionné sur 2024 le montant maximum envisagé par le gouvernement Barnier du prélèvement sur nos recettes.

S'il y est armé, c'est parce que certains choix ont été faits afin de limiter l'évolution des dépenses, sans pour autant éviter de réduire le niveau de l'autofinancement ni empêcher un recours plus important à l'emprunt. Le faible endettement de l'agglomération le permet aujourd'hui, en particulier sur le budget principal. Le niveau d'investissement du budget principal, s'il apparaît en léger recul par rapport à 2024 (32,32 M€ au BP 2025 contre 33,8 M€ au BP 2024), reste néanmoins soutenu comparativement à la moyenne nationale.

La stratégie du « gros dos » annoncée dès le débat d'orientations budgétaires est ainsi mise en application. Autrement dit, grâce à une situation financière saine, l'Agglomération peut faire face aujourd'hui aux efforts demandés par l'Etat, en attendant de pouvoir mieux rebondir demain grâce au dynamisme du territoire.

La Loi de Finances ayant été adoptée en février dernier, nous savons aujourd'hui qu'elle n'allègera que le niveau du nouveau prélèvement sur les ressources de l'agglomération mais nous ignorons encore de combien ! Il est par ailleurs confirmé que les fractions de TVA, ressources compensatoires de la taxe d'habitation sur les résidences principales et la cotisation à la valeur ajoutée des entreprises, seront gelées à leur niveau de 2024.

Enfin, la démarche de « budgétisation verte » a été élargie à l'ensemble des dépenses d'investissement du budget principal. Sur ce périmètre de 32,32 M€, elle révèle que 60% des projets de l'Agglomération contribuent peu ou prou (projets favorables et très favorables) à l'atténuation de l'émission des gaz à effets de serre qui est l'axe d'analyse de cette démarche. Cette évaluation permet de mesurer le chemin restant à accomplir. Si 32% des dépenses ont un impact neutre ou encore mal défini, 8% restent clairement défavorables. Atteindre un budget 100% vert est une gageure dans un contexte qui appelle à réinterroger les pratiques et les modes de vie de chacun pour y parvenir.

Le détail des inscriptions budgétaires est disponible sur le site de l'Agglo (rubrique « Découvrir l'Agglomération »/ « Budget »).

EN SYNTHÈSE, UN BUDGET CONSOLIDÉ DE 154 M€ :

DÉPENSES RÉELLES DE FONCT EN M€		RECETTES RÉELLES DE FONCT EN M€	
Fiscalité reversée (Attributions de compensation aux communes + FNGIR + FPIC)	28,79	68,89	Fiscalité
Charges de personnel	20,04	10,95	Dotation globale de fonctionnement
Contrats Ordures ménagères	16,34	2,07	Subventions
Contingent Incendie	5,11	4,15	Autres produits
Subventions équilibre Budgets Annexes	1,32		
Subventions BCEC 2028	0,8		
Charges financières	0,35		
Autres charges	9,09		
TOTAL BUDGET PRINCIPAL	81,84	86,06	TOTAL BUDGET PRINCIPAL
Charges Budgets Annexes	21,71	29,83	Produits Budgets Annexes
CHARGES CONSOLIDÉES	103,55	115,89	PRODUITS CONSOLIDÉS

DÉPENSES RÉELLES D'INVT EN M€		RECETTES RÉELLES D'INVT EN M€	
	en M€		
Remboursement de dette Budget Principal	1,2	19,45	Emprunt Budget Principal
Dépenses d'équipement	32,32	9,85	Subventions + FCTVA
Total budget Principal	33,52	29,3	Total budget Principal
Remboursement de dette Budgets Annexes	2,32	6,34	Emprunts Budgets Annexes
Dépenses d'équipement	14,77	2,63	Subventions + cessions
DEPENSES CONSOLIDEES	50,61	38,27	RECETTES CONSOLIDEES
BUDGET TOTAL	154,16	154,16	BUDGET TOTAL

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU BUDGET

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS/NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DIVERS : 4,95 M€

Le projet de construction de la maison de l'agglomération à l'emplacement de l'ancienne maison de la culture de Bourges représente 2,56 M€ au budget 2025, et à lui seul verdit plus de la moitié de ce poste en raison des normes énergétiques retenues et de l'utilisation de matériaux biosourcés. En outre, le recyclage de cette friche évite d'imperméabiliser de nouveaux sols.

AIDES AU LOGEMENT : 4,91 M€

C'est un ensemble majoritairement vertueux au sens de la limitation des gaz à effets de serre puisque le règlement d'intervention de l'Agglomération est particulièrement exigeant en matière de qualité de la rénovation énergétique à atteindre. Sont traités en défavorables les programmes de logement entraînant l'artificialisation de sols.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : 3,09 M€

Il s'agit essentiellement ici de la construction du complexe sportif sur le site de Lahitolle (3 M€), lequel, à l'instar de la maison de l'agglomération, peut être classé en favorable voire très favorable en raison de la qualité environnementale de l'opération.

VOIRIE : 2,7 M€

La participation de Bourges Plus à la construction de la rocade Nord-Ouest (1,2 M€ en 2025) est typiquement une dépense défavorable au sens de la méthodologie puisqu'elle artificialise de nouveaux sols pour les réserver à la circulation de véhicules.

MOBILITÉS DOUCES : 2,65 M€

Inversement, les dépenses dans ce domaine (plan vélo intercommunal et participation à la véloroute V48) sont vertes par essence, puisqu'elles sont destinées à des modes de déplacement qui n'émettent pas de gaz à effet de serre.

PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE : 2,51 M€

Il faut citer ici le début de la réalisation du pôle d'échanges multimodal de la gare de Bourges (0,95 M€), par principe favorable puisqu'il a vocation à favoriser les transports en commun. Les acquisitions foncières (0,8 M€) apparaissent à ce stade en « indéfini ». Enfin, notre participation à l'étude de faisabilité relative à la bretelle de l'A71 (0,1 M€), apparaît en défavorable au sens de la méthode, mais bien entendu, demeure tout à fait nécessaire au regard de la dangerosité de la circulation à cet endroit.

BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE : 2,45 M€

Il s'agit de l'opération en cours avenue d'Issoudun ; pour les mêmes raisons que le pôle d'échanges multimodal, il apparaît favorable dans la méthodologie.

SOLIDARITÉS COMMUNAUTAIRES : 2,19 M€

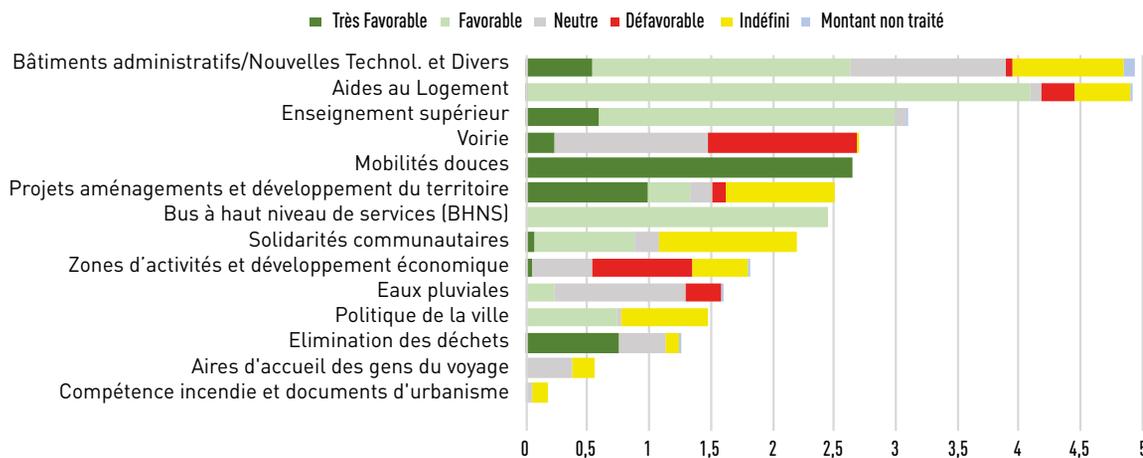
Il s'agit de fonds de concours versés aux communes. Ils ont été cotés en favorable ou en indéfini selon le degré de connaissance de leur destination au moment de l'élaboration du budget. Le fonds de concours à la Ville de Bourges pour la Place Cujas (0,8 M€) est en particulier coté vert puisqu'il prévoit la mise en place de circulations douces.

ZONES D'ACTIVITÉS/DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : 1,82 M€

Poste classé en grande partie défavorable, malgré l'intérêt de développer et favoriser l'économie locale, au regard des jonctions routières qu'entraînent les projets concernés (Sancerrois et Bois de Givray).

EAUX PLUVIALES : 1,6 M€

Il ne s'agit ici que d'une partie des dépenses d'investissement du cycle de l'eau portées par l'Agglomération, auxquelles il faut ajouter les ouvrages hydrauliques (0,2 M€, nouvelle compétence en 2025), mais aussi et surtout, les opérations sur l'eau potable (8,5 M€) et l'assainissement collectif (2,7 M€) portées par les budgets annexes dédiés.





FORMATION

LAURA DA COSTA, EN ROUTE POUR LES 48^{ES} WORLDSKILLS

En octobre prochain, Laura Da Costa fera partie des 800 compétiteurs français de la finale nationale WorldSkills. Une fierté pour la jeune étudiante en terminale bac pro au Centre de formation d'apprentis de l'Industrie (CFAI) Centre-Val de Loire.



ELLE NE REGRETTE PAS SON CHOIX. BIEN AU CONTRAIRE...

« Au bout d'un mois et demi en seconde générale où je m'ennuyais trop, j'ai décidé de rejoindre le CFAI de Bourges pour m'engager dans la spécialité usinage. J'avais envie d'une formation où l'on voit de manière concrète les résultats de son apprentissage et de ses connaissances. J'avais également envie de concevoir un projet, du début à la fin... » Aujourd'hui en terminale bac pro, Laura Da Costa poursuit sa formation en alternance à Saint-Gobain Sully, site spécialisé dans la fabrication de vitrage pour l'aviation.

800 COMPÉTITEURS FRANÇAIS

Et les 16, 17 et 18 octobre prochains, elle concourra aux 48es WorldSkills, à Marseille. Ce rendez-vous - compétition nationale des métiers -, verra s'affronter plus de 800 compétiteurs français lors d'épreuves techniques alliant précision, efficacité et rapidité d'exécution, en situation réelle de production. Tout ceci, sous l'œil intransigeant d'un jury de professionnels.

GAGNER SA PLACE AUX WORLDSKILLS

Avant d'accéder à cette marche, Laura a dû gagner « sa » place, lors du concours départemental de décembre dernier. « Nous étions quatre en compétition catégorie « tournage », deux camarades du CFAI et un lycéen d'Orléans. Le directeur du Centre, qui avait été mon formateur, m'avait incitée à me présenter, en raison de mes bons résultats et de ma rigueur. Je connaissais le concours des meilleurs apprentis mais pas les WorldSkills... Alors, j'ai dit oui pour vivre une nouvelle expérience et me frotter, aussi, au savoir-faire d'autres élèves. »

« J'AIME QUE LES CHOSSES SOIENT CADRÉES, PRÉCISES, ET LA SPÉCIALITÉ 'TOURNAGE' ME CONVIENT PARFAITEMENT »

Au bout de trois jours d'épreuves - le premier pour la présentation du concours et du logiciel de fabrication, le deuxième et le troisième pour le contrôle d'une pièce donnée, et la réalisation complète d'une pièce - la jeune fille de 18 ans décroche ses premiers lauriers. Non sans fierté. « Je vivais la concrétisation de mon choix de formation avec, au final, la possibilité de participer à une compétition nationale et de montrer ce dont je suis capable. » Soutenue par ses parents, Laura est une jeune femme modeste, investie et rigoureuse. « Depuis toujours, j'aime que les choses soient cadrées, précises, et la spécialité « tournage » me convient parfaitement. » Après son Bac Pro, elle souhaite entamer un cursus BTS, licence puis une formation en alternance. Son objectif : devenir ingénieure dans l'industrie. Pour l'heure, sept mois avant le grand jour, elle va continuer de s'améliorer sur le métier, la machine, le logiciel... Et répéter les gestes qui font la gagne. Son petit point faible ? Le stress. « D'ailleurs, je l'ai senti monter, à un moment, lors du concours régional. » À première vue, cela ne semble pas lui avoir trop mal réussi.

PRÉPA TALENTS DU SERVICE PUBLIC

Se préparer aux concours de la fonction publique du secteur sanitaire et social dès la rentrée, à Bourges



A la rentrée de septembre, l'Université d'Orléans proposera à Bourges une Prépa Talents pour faciliter l'accès aux métiers en lien avec le pilotage et la mise en œuvre des Politiques publiques sanitaires, sociales, médico-sociales et de l'emploi (POSSEM).

L'objectif : préparer les concours d'accès aux postes d'encadrement tels que : attaché territorial spécialité gestion du secteur sanitaire et social, attaché d'administration hospitalière, inspecteur de l'action sanitaire et sociale, inspecteur du travail, directeur d'hôpital, directeur d'établissement sanitaire, social, médico-social.

Durant un an, à partir de septembre, les étudiants sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement, de conseils et d'un soutien financier : une journée par semaine d'enseignements méthodologiques et académiques assurés par des universitaires et des professionnels, un mentorat par des fonctionnaires et hauts fonctionnaires, une immersion professionnelle de quatre semaines et une bourse de 4000 euros, attribuée sous conditions de ressources.

A la clé : une meilleure compréhension des attentes des jurys avant de présenter les concours, et un diplôme universitaire (sous réserve de validation par l'université d'Orléans). Après réussite du concours, les lauréats intégreront une formation rémunérée dans les écoles du service public (Ecole des hautes

études en santé publique, Institut national spécialisé d'études territoriales, Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle).

La Prépa Talents POSSEM est dispensée, en formation initiale ou continue, au campus de Bourges de l'UFR Droit, économie, gestion (UFR DEG, Université d'Orléans), situé sur le site Lahitolle, campus soutenu financièrement par Bourges Plus. Elle est destinée aux titulaires d'un BAC+3 : étudiants, chercheurs d'emplois, voire professionnels en activité.

Le dispositif national Prépa Talents œuvre pour l'égalité des chances et vise à rendre la haute fonction publique plus accessible et plus représentative de la société en levant les freins (financement, sentiment d'illégitimité ou peur de l'échec) qui empêcheraient les candidats, en particulier ceux issus de milieux modestes, de se présenter aux concours.



Plus d'information sur :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/deg/formation/classes-prepa-talents/prepas-talents-service-public>



SANTÉ

MOBILITÉ ET SANTÉ : L'ENGAGEMENT DE BOURGES PLUS

À Bourges et dans les communes de l'agglomération, les questions de santé publique et de mobilité se rejoignent à travers des actions concrètes visant à favoriser des déplacements plus doux et plus respectueux de l'environnement.



« La volonté des communes de l'agglomération, complétée par Bourges Plus, est de mettre les habitants en mouvement » selon Gérard Santosuosso, vice-président de Bourges Plus en charge des contractualisations et de la santé. Plusieurs initiatives ont été lancées, notamment le plan vélo, l'aménagement de sentiers de marche, ainsi que la sécurisation des espaces pour piétons en zone urbaine.

Ces projets font écho à une vision plus large de la mobilité durable, intégrant la santé comme un facteur clé. « L'idée générale pour Bourges Plus est d'agir sur les déplacements à vélo et à pied, tout en limitant l'usage de la voiture pour réduire les émissions de carbone et de particules dans l'air ». Le vice-président souligne que des actions simples, comme la marche ou le vélo, peuvent apporter des effets significatifs pour le bien-être des habitants : « Ces activités ne sont pas d'une grande difficulté et ont des bienfaits indéniables pour la santé », précise-t-il.

BOUGER, C'EST BON POUR LA SANTÉ

La mise en place d'infrastructures adaptées est un levier essentiel pour encourager chacune et chacun à adopter des pratiques de mobilité plus actives. Plusieurs projets ont été réalisés ou sont en cours dans ce sens. Ainsi, des parcours de santé ont été aménagés par les communes, comme à Annoix, à Lissay-Lochy, ou encore dans le parc du Château Rozé à Trouy, et à Bourges, où l'installation d'aires de jeux et la création de parcours de santé permettent de concilier activité physique et loisirs. L'objectif est de rendre l'exercice accessible à tous, dans des espaces publics aménagés, de manière sécurisée.

Le plan vélo intercommunal a également été renforcé avec des aménagements spécifiques visant à sécuriser les déplacements à bicyclette. Parmi les réalisations notables, on peut citer la création de bandes cyclables et la modernisation de voies dédiées aux vélos sur plusieurs axes importants de Bourges, comme la rue Barbès ou le boulevard Joffre. Des travaux sont également réalisés pour aménager des liaisons douces entre les communes, comme entre Berry-Bouy et Marmagne, pour sécuriser les déplacements comme la « rue de la Paille » à Plaimpied-Givaudins, ou pour relier La Chapelle-Saint-Ursin à Bourges. Un certain nombre de ces réalisations ont bénéficié du soutien financier de la région via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST).

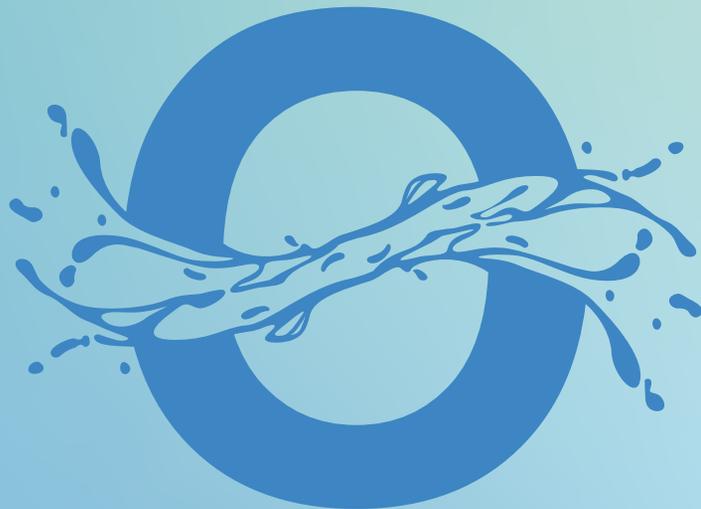
Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie plus large de réaménagement de l'agglomération, où les espaces publics sont repensés pour favoriser une circulation plus saine et plus sécurisée ; stratégie dont les réaménagements récents de la place Hervier ou du pont supérieur à Bourges constituent des exemples probants.

UN IMPACT SUR LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

En agissant pour une mobilité plus douce et plus active, Bourges Plus souhaite améliorer la qualité de vie des habitants de l'agglomération. « En incitant à la pratique du vélo et de la marche, la communauté d'agglomération contribue à l'amélioration de la qualité de l'air, mais aussi à la réduction des risques de maladies liées à la sédentarité ». Ce projet de territoire, ambitieux et responsable, fait de la santé et de la mobilité des priorités communes pour une agglomération plus verte, plus saine et plus agréable.



Parcours santé du Château Rozé à Trouy



PLAN POUR L'EAU de l'Agglo*

Edito et paroles d'élus

P. II

L'eau de l'agglo, les chiffres clés
La démarche de construction
partagée du plan

P. III

AXE 1 :
Partage de la culture de l'eau

P. IV

AXE 2 :
*Qualité de l'eau
et des milieux aquatiques*

P. V-VI

AXE 3 :
*Sobriété des usages
et accès à l'eau*

P. VII

AXE 4 :
*Gestion intégrée de l'eau
dans l'aménagement*

P. VIII

AXE 5 :
*Prévention des risques
et anticipation des crises*

P. IX

AXE 6 :
Engagement et gouvernance

P. X

Facile à lire et à comprendre

P. XI

Témoignages d'acteurs
Nos partenaires

P. XII

*Adopté par le conseil communautaire le 20 mars 2025.



L'eau, notre bien à tous

Six axes de travail, une cinquantaine d'actions pour garantir à l'eau toute la place qu'elle mérite sur notre territoire. La communauté d'agglomération est fière de vous présenter son plan pour l'eau. Ce plan, vous y avez largement contribué en participant au processus de concertation qui a rythmé l'année écoulée. Merci encore à chacun et chacune de vous pour cette belle mobilisation !

La gestion et la préservation de l'eau comptent parmi les priorités de notre équipe communautaire. Le cycle de l'eau et la protection des captages sont d'ailleurs clairement identifiés dans notre projet de territoire. Chaque année, ce sont des millions d'euros investis, des dizaines d'agents de la collectivité mobilisés, des partenariats sans cesse renouvelés, pour vous assurer un accès à cette ressource qui soit à la fois en quantité suffisante et de bonne qualité.

Parce que l'eau est un bien commun qui doit être préservé, l'intercommunalité agit concrètement pour en assurer une maîtrise publique, au service de tous ses administrés. Protection de l'aire d'alimentation du captage du Porche, lutte contre les polluants, détection des réseaux fuyards, recherche de nouvelles ressources pour remplacer celles qui sont menacées, gestion intégrée des eaux pluviales, amé-

lioration des systèmes d'assainissement : les chantiers que nous portons sont nombreux.

Mais nous devons aller encore plus loin, avoir l'eau à l'esprit au quotidien. Les tensions sur la ressource, les crises récurrentes relatives à sa qualité nous obligent à penser l'eau dans l'intégralité de nos politiques publiques. Urbanisme, habitat, développement économique, alimentation, environnement bien sûr : désormais, toutes nos compétences, toutes nos actions, doivent intégrer les enjeux liés à l'eau.

Garantir l'avenir de l'eau est un enjeu vital pour lequel nous avons besoin de tous, citoyens et entreprises, agriculteurs et institutions. Ce plan est un guide pour y parvenir. Il appartient désormais à chacun de se l'approprier.

Nous comptons sur vous !

Irène FÉLIX, Présidente de Bourges Plus

Irène Félix

Paroles d'élus



Notre préoccupation est de distribuer à nos concitoyens de l'eau potable, conforme aux normes sanitaires définies par le Ministère de la Santé. Nous recherchons des solutions, notamment avec les agriculteurs afin de limiter les engrais et pesticides sur l'aire de captage du Porche qui assure un tiers de l'alimentation en eau de notre territoire. Les équipes de production et de distribution de Bourges Plus analysent régulièrement les eaux provenant de nos différents captages, cela nous permet d'assurer à chacun et chacune d'entre vous la meilleure qualité de l'eau à votre robinet.

Marc STOQUERT,

Conseiller communautaire en charge de l'Eau potable, Transitions agro-écologique et agro-alimentaire, Énergies renouvelables et Ressources Humaines



L'assainissement, compétence de l'agglomération inscrite dans le cadre du cycle de l'eau, consiste à assurer le traitement des eaux usées des usagers afin de restituer des eaux épurées à l'Yèvre et l'Auron.

La station d'épuration Aquavara illustre la volonté de notre intercommunalité d'assurer cette mission de la manière la plus efficiente possible. La filière du traitement des boues d'épuration aboutit à une production de méthane injectée directement dans le réseau ERDF. Les matières sèches qui en sont issues sont recyclées en compost valorisé en agriculture.

Soucieuse de l'environnement, l'Agglomération œuvre pour un suivi et un contrôle rigoureux des raccordements au réseau collectif et des installations d'assainissement non collectif, contribuant ainsi à la protection de l'environnement.

Corinne LEFEBVRE,

Maire de Vorly,
Vice-Présidente « Assainissement »



La communauté d'agglomération porte une forte ambition concernant les eaux pluviales. Nous privilégions l'infiltration en créant des noues et des fossés, des puits d'infiltration, des tranchées et des chaussées drainantes, des parkings stockants et infiltrants.

Cette sensibilisation aux eaux pluviales est complétée par la prise de conscience de la nécessité d'utiliser l'eau de pluie par des usages de bon sens. La mise à disposition des récupérateurs d'eau est le parfait exemple de la sensibilisation voulue et actée par Bourges Plus, traduisant l'impérieuse nécessité d'agir pour l'eau au quotidien.

Bernard DUPERAT,

Maire de Marmagne, Vice-Président « Eaux Pluviales, Rivières et Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI) »

CHIFFRES CLES

100%

de l'eau distribuée
puisée dans le sol

**4 champs
captants** exploités
en régie par Bourges
Plus

6 millions

de m³ d'eau potable
distribués par

1 000 km
de réseau

44 000
abonnés au service
de l'eau

6

stations

de traitement des eaux
usées domestiques
et industrielles

19

industriels
conventionnés pour
le traitement de leurs rejets

570 km

de réseau de collecte
des eaux usées

500 km

de réseaux d'eaux
pluviales

7 rivières

1 réseau de marais

2 syndicats

de rivière pour gérer
les milieux aquatiques
et prévenir les
inondations



La démarche de construction partagée du plan

Le plan pour l'eau a été dessiné à la suite d'un vaste processus de concertation afin de vous impliquer, que vous soyez citoyens, professionnels de l'entreprise et de l'agriculture, associations, scientifiques... en vous faisant voyager à Bourges en 2050 !

- **Recueil des 10 recommandations du conseil de développement (CODEV) pour l'eau, fin 2023**
- **Consultation citoyenne en ligne autour de 4 thématiques, en juin 2024**
- **Ecriture de 5 scénarios Voyage à Bourges en 2050 avec la Guilde de l'innovation, été 2024**
- **Concertation dans le cadre des ateliers de l'Université de l'eau, septembre 2024**
- **Séminaire des élus, janvier 2025**



www.agglo-bourgesplus.fr/publications/universites-de-l-eau-2024

Retrouvez les carnets sur notre site internet : balades au fil de l'eau, scénarios du Voyage à Bourges en 2050 et bilan de la concertation !





• AXE 1

Partage de la culture de l'eau

Dans la dynamique des rendez-vous de l'eau lancés en 2022, ce premier axe consiste à favoriser la transmission des savoirs, permettre à tous d'en connaître davantage sur l'eau, voire de contribuer à la construction des savoirs. L'objectif ? Que chacun s'approprie les enjeux autour de l'eau, prenne conscience de son pouvoir d'action

pour contribuer à préserver l'environnement et s'adapter aux changements climatiques. Des événements ludiques, parcours pédagogiques et formations seront démultipliés sur le territoire, à destination des habitants, des écoliers, des entreprises et même des touristes, dans des démarches partenariales.



Assurer une veille et capitaliser les connaissances sur l'eau, le climat et la biodiversité

Rendre accessibles les connaissances sur l'eau, le sol, le climat, la biodiversité. Favoriser la compréhension globale du cycle de l'eau et des interactions humaines et climatiques, faciliter le dialogue des usagers.

Animer et labelliser des rendez-vous de l'eau à travers le territoire

Structurer une programmation annuelle de conférences, visites, débats, université de l'eau, tout en valorisant les initiatives locales, notamment associatives.

Valoriser des itinéraires de balades au fil de l'eau à pied, à vélo ou en barque

Éveiller la curiosité et faire découvrir aux habitants et visiteurs, petits et grands, la fragilité et la richesse des patrimoines et des paysages façonnés par l'eau (rivières, milieux humides, marais, fontaines...)

Développer une offre locale de formation

Répondre aux besoins de recrutement au sein des services d'eau et d'assainissement. Former à une utilisation adaptée de l'eau en agriculture.

Mobiliser les acteurs culturels et les artistes

Favoriser le partage des imaginaires, des valeurs, des défis et des engagements pour l'eau par la création artistique et la médiation culturelle entre artistes et citoyens, dans la dynamique de Bourges Capitale Européenne de la Culture 2028.



Organiser des classes d'eau pour les enfants et les élus

Sensibiliser, dès le plus jeune âge, les enfants par des approches ludiques. Permettre aux élus de faire de l'eau une composante essentielle de la transition écologique.

Tisser un réseau de lieux pédagogiques autour de l'eau

Référencer, diversifier et promouvoir les ressources pédagogiques du territoire et de ses environs et nos installations techniques pour développer l'école hors les murs et offrir de véritables parcours d'apprentissage.



• AXE 2

Qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Notre eau potable est tirée des nappes d'eau souterraines, alimentées par la pluie qui ruisselle et s'infiltre dans le sol. Elle est donc vulnérable aux pollutions liées aux activités humaines, passées et présentes. L'érosion de la biodiversité et le changement climatique tendent à accroître cette vulnérabilité. Face aux enjeux de santé humaine et environnementale,

ce deuxième axe vise à proposer à chaque habitant de l'agglomération une eau de bonne qualité. Cela passe par une surveillance accrue, une sécurisation et une diversification des captages, le renforcement de la lutte contre les polluants et les macrodéchets à la source et l'optimisation des systèmes d'assainissement.



DÉJÀ
ENGAGÉ

Renforcer la surveillance de la qualité des eaux et des milieux aquatiques

Anticiper les exigences réglementaires, mesurer les teneurs en nitrates, pesticides et leurs résidus, PFAS..., identifier les sources de pollution; évaluer les bénéfices des actions mises en oeuvre.

Créer un puits de substitution à Herry et développer un champ captant à Souaire

Sécuriser l'approvisionnement en eau de Bourges Plus, face à la vulnérabilité, à l'érosion d'un puits du champ captant des sables de la Loire et aux risques de pollution accidentelle de celui de Saint-Ursin.

Poursuivre le renouvellement des branchements en plomb

Achever le programme de renouvellement des branchements en plomb d'ici 4 à 6 ans.

Surveiller et lutter contre les CVM dans l'eau du robinet

Évaluer l'émission de chlorure de vinyle monomère (CVM) par les canalisations anciennes en PVC ; mettre en place des purges et/ou rénover le réseau.

Lutter contre les macro-déchets dans l'eau

Mieux connaître l'origine des déchets (bouteilles en plastique, emballages, mégots...) et les réduire à la source en privilégiant la sensibilisation.

Renforcer les contrôles de raccordements et la lutte contre les eaux claires parasites

Cerner l'origine des eaux claires pour les réduire (captage de sources, drainage de nappes d'eau souterraines, fossés...). Améliorer l'efficacité des systèmes d'assainissement et réduire les coûts de fonctionnement, dans le cadre des diagnostics permanents et périodiques.

Intégrer les enjeux liés à l'eau dans le plan alimentaire territorial

Valoriser le potentiel des jardins ouvriers en milieux humides. Accompagner le maintien de l'élevage extensif pour la valorisation des prairies en fond de vallée. Sensibiliser aux usages de l'eau en agriculture et à l'empreinte " eau " de l'alimentation.

OBJECTIF
ZERO
BOUTEILLE
PLASTIQUE

ZERO
LINGETTE
DANS LES
TOILETTES

• AXE 2 suite...



Mettre en oeuvre le 4^e contrat territorial de l'aire d'alimentation des captages du Porche

Accompagner les transitions agricoles et mobiliser les leviers réglementaires pour protéger la ressource afin de réduire les teneurs en nitrates des 4 forages sous le seuil de 50 mg/litre et limiter les risques liés aux pesticides et leurs résidus.

Faire de l'aire d'alimentation des captages du Porche une zone-test agricole

Mettre en place une zone d'expérimentation grandeur nature cherchant à améliorer la biodiversité en lien avec la qualité de l'eau.



Réhabiliter les réseaux d'assainissement de Saint-Germain-du-Puy

Réduire les rejets urbains de temps de pluie en séparant la collecte des eaux usées et des eaux pluviales, voire en déconnectant les eaux pluviales des réseaux, en vue, à terme, d'un transfert de l'ensemble des eaux usées vers la station d'épuration de Bourges, Aquavara.

Mener des diagnostics vers l'amont pour la recherche des micropolluants dans les réseaux d'assainissement

Identifier l'origine des émissions de micropolluants et inciter à les réduire à la source le cas échéant.

Renforcer le suivi de l'eau achetée à des syndicats extérieurs et étudier la reprise par Bourges Plus

Renforcer la protection des forages notamment de la Geneste 2 et la maîtrise de l'approvisionnement en eau du territoire.

Accompagner la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif

Sensibiliser aux enjeux de santé publique (périmètre de protection de captage, puits...) et de protection de l'environnement.



Rénover la plateforme de compostage des Quatre-Vents

Pérenniser la filière de compostage des boues d'épuration des eaux usées et des biodéchets alimentaires et valoriser les coproduits dans l'agriculture locale (économie circulaire).





• AXE 3

Sobriété des usages et accès à l'eau

Notre territoire connaît des déficits chroniques en eau, illustrés par les sécheresses et les assèchs de nos cours d'eau, plus sévères, plus précoces, plus longs avec le changement climatique. Cela fragilise notre capacité à satisfaire nos besoins en eau et ceux des milieux aquatiques. A travers

ce troisième axe, une diversité de leviers seront actionnés pour encourager, organiser et accompagner la sobriété des usages de l'eau, tout en veillant à l'accès à l'eau pour tous.

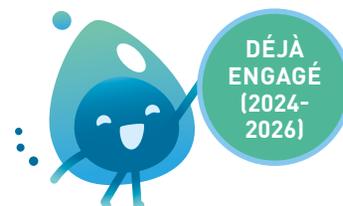


Renforcer le renouvellement des réseaux d'eau potable

Atteindre durablement un rendement des réseaux d'eau potable de 85%.

Promouvoir la sobriété et l'économie circulaire de l'eau des entreprises publiques et privées

Encourager la surveillance et la réduction des consommations d'eau potable, la mobilisation de ressources alternatives et l'innovation.



Mettre à la disposition des habitants 1 000 récupérateurs d'eau de pluie

Impliquer les habitants dans la gestion locale de l'eau, substituer l'eau potable, réduire les prélèvements et suivre les usages.

Déployer un outil de détection précoce des fuites après compteurs

Informers les abonnés des dérives de consommation d'eau à partir de l'analyse de la radiorelevé pour détecter les fuites et les résorber plus rapidement.



Densifier la recherche des fuites des réseaux d'eau potable

Dresser un bilan de l'efficacité des travaux déjà réalisés, lutter contre les fuites diffuses, prioriser les renouvellements des réseaux.

Sensibiliser les habitants aux éco-gestes et distribuer des kits hydroéconomiques

Encourager la réduction des consommations d'eau potable et s'adapter à la réduction des ressources en eau disponibles.



Suivre et diagnostiquer les consommations d'eau des services de Bourges Plus et des communes volontaires

Détecter les fuites et surconsommations, évaluer les possibilités de réduction et de substitution et proposer un plan d'actions exemplaires.

Évaluer et optimiser les consommations d'énergie des services d'eau et d'assainissement

Viser la neutralité énergétique des systèmes d'assainissement par la production d'énergies renouvelables (biogaz, photovoltaïque...), maîtriser les charges de fonctionnement des services.



Évaluer la tarification de l'eau et la précarité hydrique et renforcer les aides pour l'accès social à l'eau

Veiller à l'accès à l'eau pour les personnes les plus démunies, tout en préservant l'équilibre financier des services d'eau et d'assainissement pour garantir sa pérennité.



• AXE 4

Gestion intégrée de l'eau dans l'aménagement

Inondations urbaines, îlots de chaleur estivale, érosion et assèchement des sols, baisse de la recharge des nappes d'eau souterraine, perte de biodiversité et de terres agricoles... Ce sont les multiples effets de l'imperméabilisation des sols qui a longtemps accompagné le développement de nos villes, des zones d'activités, etc. L'objectif

de ce quatrième axe est de remettre l'eau et la nature au cœur des paysages urbains, de favoriser l'infiltration des eaux de pluie, de préserver et restaurer les sols, les zones humides et corridors écologiques. Chacun peut agir pour la qualité de vie en ville, à son échelle.



Renforcer la préservation et la mise en valeur de l'eau dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Ancrer les orientations territoriales, notamment en matière de gestion intégrée des eaux pluviales dans les nouveaux projets et les rénovations urbaines.

Restaurer des milieux humides et dédier un fonds de concours pour les communes

Expérimenter, encourager et accompagner nos communes dans la préservation, la restauration et la valorisation des milieux humides (marais, zones humides en vallées...), en assurer la promotion.

Orienter et accompagner les projets pour "remailler" la trame verte et bleue territoriale

Préserver les éléments de trames existantes (haies, prairies permanentes...) et en restaurer ou en créer de nouveaux, en accompagnant les communes, les agriculteurs....

Lancer un programme de création de jardins de pluie

Promouvoir le concept de jardins de pluie pour la gestion écologique et paysagère à la parcelle, encourager leur réalisation et les expérimenter avec les habitants sur un périmètre réduit.



Créer une plate-forme de démonstration sur le site de l'Épicentre

Sensibiliser et former les acteurs du territoire à la gestion intégrée de l'eau dans l'aménagement, favoriser les partages d'expériences et l'école hors les murs.



Développer un observatoire des projets

Expérimenter, capitaliser et promouvoir les projets de désimperméabilisation et de renaturation des sols (cours d'écoles, espaces publics, parkings, voiries, axes d'écoulement...).



Faire de l'eau un allié dans la rénovation urbaine

Contribuer à la transformation durable des quartiers de La Chancellerie, des Gibjoncs et du Moulon (NPNRU) et des requalifications d'espaces publics.



• AXE 5

Prévention des risques et anticipation des crises

Débordements des rivières, inondations par ruissellement, sécheresses, pollutions... Les risques liés à l'eau auxquels notre territoire est exposé sont amplifiés par le changement climatique. Dans ce cinquième axe, l'agglo s'attachera à prévenir ces risques, à s'y préparer

et à faire face collectivement aux crises, le cas échéant. Cela passera par des diagnostics de vulnérabilité, l'élaboration et la mise en œuvre de plan de gestion afin de renforcer notre résilience territoriale.



DÉJÀ
ENGAGÉ

Poursuivre les interconnexions de secours entre réseaux d'eau potable

Anticiper les périodes de crises liées à l'eau (sécheresse, pollution...) pour garantir un accès à l'eau, même en conditions dégradées, et organiser la solidarité entre territoires voisins.

Sensibiliser les usagers sur les restrictions d'usages en période de sécheresse

Retarder voire réduire la gravité de la sécheresse, réserver l'eau aux usages prioritaires (santé, sécurité civile, eau potable, vie aquatique...), particulièrement en période de fortes chaleurs, et favoriser le retour à la normale.

Sécuriser les outils numériques utilisés pour l'eau potable et l'assainissement

Protéger les données, les installations et leur exploitation des dysfonctionnements numériques et des cyber-attaques ; anticiper et préparer la survenue d'une crise et ses impacts.

Proposer des outils de diagnostics de la vulnérabilité du bâti aux inondations

Aider gratuitement les propriétaires, les syndicats, les communes et les entreprises à connaître l'exposition aux inondations de leurs biens, cerner les mesures de réduction et leurs coûts, dans le cadre d'une animation de l'Etablissement Public Loire.

À PARTIR
DE 2025



Gérer les ouvrages hydrauliques existants

Garantir une gestion cohérente et coordonnée des ouvrages publics de l'axe Yèvre, d'amont en aval, particulièrement en période de crue ou de sécheresse, et sensibiliser les propriétaires privés à la surveillance de leurs ouvrages.



2025-
2026

Elaborer et tester le plan intercommunal de sauvegarde

Contribuer à l'anticipation et à la gestion des situations de crise, organiser la réponse intercommunale au profit de toutes les communes membres, en appui sur un diagnostic.



2025-2028

Elaborer un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux

Développer une approche globale pour garantir la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine (EDCH), en complément des analyses de risques de défaillance des systèmes d'assainissement.



• AXE 6

Engagement et gouvernance

Parce que l'eau est un bien en commun et que l'accès à l'eau est un droit, parce que les crises liées à l'eau se multiplient et que la mobilisation de chacun sera essentielle, Bourges Plus souhaite renforcer la démocratie de l'eau et

fédérer une communauté d'acteurs engagés pour l'eau. Comment ? En favorisant l'implication de tous, dans une gouvernance partagée et une large solidarité territoriale autour d'une vision commune des enjeux.



Affirmer notre engagement dans les instances de bassins versants

Intensifier le dialogue, les synergies et les solidarités entre les territoires de l'eau.

Développer l'entraide entre collectivités dans le Cher

Partager les expériences en matière de prise de compétence et développer des initiatives communes de formation et de recrutement.

Soutenir les fédérations nationales défendant les services publics d'eau et d'assainissement

Contribuer aux débats, à l'affirmation d'une expertise publique et à l'émergence de positions communes. Faire peser les autorités locales dans les débats nationaux.



Renforcer la démocratie locale de l'eau

Donner aux citoyens une plus grande place dans la gestion publique de l'eau, inviter des témoins et faire de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) un laboratoire d'idées et de créativité.

Lancer un appel à initiatives citoyennes en faveur de l'eau

Encourager les micro-projets à l'échelle locale (copropriétés, quartiers, hameaux, écoles...) pour favoriser des actions concrètes et des médiations.

Proposer une charte d'engagement pour l'eau

Partager des valeurs, diffuser de bonnes pratiques, intégrer l'eau dans les actions de responsabilité sociale des entreprises (RSE) publiques et privées du territoire.

Soutenir la coopération décentralisée pour l'accès à l'eau et à l'assainissement

Partager les savoir-faire et s'enrichir mutuellement, dans un contexte d'urgence internationale.

Accompagner l'émergence du projet « l'Internationale des fleuves et des rivières »

Contribuer au débat sur la reconnaissance de la nature et de la personnalité juridique des écosystèmes aquatiques dans le cadre de Bourges Capitale Européenne de la Culture 2028.



Plan pour l'eau de l'Agglo

L'eau est notre bien à tous, c'est pourquoi Bourges Plus souhaite garantir une place importante à l'eau sur notre territoire. Pour ce faire, il est nécessaire d'agir sur 6 axes de travail :



Axe 1 : Partage de la culture de l'eau

Objectifs :

- connaître les enjeux autour de l'eau
- préserver l'environnement
- s'adapter aux changements climatiques grâce à des parcours pédagogiques, des formations.

Axe 2 : La qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Notre eau est vulnérable aux pollutions liées aux activités humaines et au changement climatique.

L'objectif est de proposer à chaque habitant une eau de bonne qualité.

Axe 3 : Sobriété des usages et accès à l'eau

La sobriété, c'est garantir le bien-être de tous en respectant les limites de la planète.

L'objectif est d'organiser notre manière d'utiliser l'eau en veillant à son accès pour tous.

Par exemple, mieux détecter les fuites et les réparer plus rapidement, mettre à disposition des habitants des récupérateurs d'eau gratuitement.



Axe 4 : Gestion intégrée de l'eau dans l'aménagement

Objectifs :

- remettre l'eau et la nature au cœur de la ville,
- favoriser l'infiltration des eaux de pluie,
- préserver et restaurer les sols.

Axe 5 : Prévention des risques et anticipation des crises

Cela concerne les inondations, les sécheresses, tous les risques liés à l'eau.

Le but est de prévenir tous ces risques en s'y préparant et en y faisant face ensemble.

Axe 6 : Engagement et gouvernance

Parce que l'eau est un bien commun, Bourges Plus encourage l'implication des citoyens dans une **gouvernance partagée**.

La gouvernance partagée, c'est « chacun peut agir pour la qualité de vie de l'eau ».



• TÉMOIGNAGES D'ACTEURS •



Chantal PIRON,

Présidente de l'association des Amis du patrimoine de Saint-Germain-du-Puy

• Quelles sont les actions conduites par l'association dans le domaine de l'eau ?

Notre association a matérialisé trois sentiers pédagogiques au cœur des marais du Val d'Yèvre et de son ancienne colonie pénitentiaire agricole. En 2024, nous avons accueilli près de 2 000 visiteurs.

• Comment avez-vous été associés à l'Université citoyenne de l'eau ?

Bourges Plus nous a invités. Pour nous, cela a été une reconnaissance de notre travail de valorisation du patrimoine local. Nous avons proposé une sortie pédagogique sur l'un de nos circuits et avons participé aux ateliers pour coconstruire le Plan pour l'eau.

• Quelle sera votre implication dans la mise en œuvre du Plan pour l'eau ?

Ce plan est une bonne chose pour sensibiliser, préserver et maintenir ce territoire d'eau si important avec son patrimoine d'histoire, sa faune, sa flore et sa vie piscicole.

Nous pourrions partager nos connaissances et avoir un rôle d'alerte, pour apporter des propositions qui iront dans le bon sens.

Nous aurons aussi un rôle d'animation en mettant en avant notre patrimoine auprès de tous les publics.



Emelyne BARDIN,

Participante à l'Université de l'eau

• Pourquoi avez-vous participé à l'Université de l'eau ?

Je venais de me réinstaller à Bourges après une mission de service civique au Cameroun et j'ai vu les affiches pour participer. Revenant d'un pays où l'eau a une valeur particulière et où parfois, j'ai dû la puiser, il était important pour moi de participer à une action en faveur de la préservation de l'eau.

• Quel souvenir en gardez-vous ?

Je garde le souvenir d'un événement très accessible, ouvert à tous y compris aux enfants. J'ai particulièrement apprécié la visite d'Aquavara, la station d'épuration. L'eau fait tellement partie de notre quotidien qu'on ne réalise pas tout ce qui se passe en amont. C'était une journée importante pour éveiller nos consciences. Cela m'a permis, ensuite, de sensibiliser mes proches et de les inciter à participer à de prochaines éditions.

• Comment envisagez-vous de prendre part au Plan pour l'eau de l'agglomération ?

Je m'engagerai en faveur de la préservation de l'eau et de l'environnement en général. C'est un acte citoyen et nous sommes tous concernés.



Nathalie LESIMPLE et Stéphane BOISDET

Habitants de Vorly et utilisateurs d'une cuve de récupération d'eau de pluie distribuée par Bourges Plus

• Qu'est-ce qui vous a poussé à utiliser une cuve de récupération de l'eau de pluie ?

C'est intéressant pour l'environnement. Nous nous sommes mis à faire du jardinage, avec un potager, et c'était un bon moyen pour arroser sans trop consommer.

• Quels bénéfices en tirez-vous ?

On s'y retrouve car si nous avions dû utiliser de l'eau courante, nous n'aurions peut-être pas fait de jardin ou alors sur une surface plus petite. C'est une vraie satisfaction de voir pousser des choses pour nous.

• Faites-vous d'autres écogestes ?

Nous avons également récupéré un bac pour faire du compost et on se chauffe avec un poêle à bois. Ce sont des écogestes qui nous permettent aussi de faire des économies. Nous faisons partie de la génération qui a appris à ne pas gaspiller et à recycler. Grâce à notre jardin, l'an dernier, nous avons fait 300 bocaux !

NOS PARTENAIRES

NOS COMMUNES MEMBRES : Annoix, Arçay, Berry-Bouy, Bourges, La Chapelle-Saint-Ursin, Le Subdray, Lissay-Lochy, Marmagne, Mehun-sur-Yèvre, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Just, Saint-Michel-de-Volangis, Trouy et Vorly, **LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE BOURGES PLUS**. **LES DISPOSITIFS SOCIOCULTURELS :** Ville et Patrimoine d'Art et d'Histoire, Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges, Conservatoire, Maison de la Culture, CCAS, Archives, Musées, bibliothèques, Maison de l'eau de Neuvy-sur-Barangeon.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Centre Cher, la société publique locale SLAM Berry, SAFER. LES SYNDICATS DE RIVIÈRES ET LES INSTANCES DE BASSINS VERSANTS : Syndicat Intercommunaire Vallée de l'Yèvre, Syndicat Intercommunal d'aménagement des bassins de l'Auron, de l'Airain et leurs affluents, Syndicat du Canal du Berry, SAGE Yèvre-Auron, Etablissement Public Loire, comité de bassin Loire-Bretagne. **LES SYNDICATS D'EAU POTABLE :** Syndicat Mixte Eau et Assainissement non collectif de Châteauneuf-sur-Cher – Lapan, Syndicat Mixte pour l'Intercommunalité des Réseaux d'alimentation en eau potable au Nord-Est de Bourges, Syndicat Mixte de la Région Champagne Berrichonne rive gauche. **LE DÉPARTEMENT DU CHER ET LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE. LES SERVICES ET OPÉRATEURS DE L'ÉTAT :** Préfecture du Cher, Direction Départementale des Territoires du Cher, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire, Office Français de la Biodiversité, Agence Régionale de Santé, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ADEME, Agence Nationale de Renovation Urbaine, Agence Régionale de la Biodiversité, Météo France, Education nationale, France Travail, Caisse d'allocations familiales... **LES ORGANISMES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :** Ecole Nationale Supérieure d'Art, IUT de Bourges, Université d'Orléans, INSA Centre Val de Loire, Lycée agricole du Subdray. **LES CHAMBRES CONSULAIRES :** Chambre d'Agriculture du Cher, Chambre de commerce et d'industrie... **LES BAILLEURS SOCIAUX :** France Loire, Val de Berry. **LES COOPÉRATIVES AGRICOLES :** Axéreal, Ets Villemont. **LES ASSOCIATIONS LOCALES :** Bourges Capitale Européenne de la Culture 2028, UFC Que Choisir, Tourisme et Territoires du Cher, Fédération Française de Randonnée - Comité 18, Nature 18, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Brenne Berry, Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy, Patrimoine Marais, Maraîchers de Bourges, Jardiniers solidaires, AgriPorche, FDGEDA du Cher... **LES ASSOCIATIONS NATIONALES :** FNCCR, Intercommunalités de France, France Urbaine, AMORCE, GRAIE, Idéal Co, Territoires BioPilotes. **Organismes et dispositifs de recherche et d'animation :** Zone Atelier Loire, BRGM et pôle de compétitivité Aquanova.



ENTREPRENDRE

DEFSTART

Un concours pour encourager les start-ups du secteur de la défense qui contribuent à l'attractivité du territoire



Irène Félix et les lauréats

« Né en 2021 pour faire converger l'innovation, le développement économique et la réponse aux besoins des armées, dans une ville au cœur de la défense nationale », comme l'a rappelé la présidente de Bourges Plus Irène Félix lors de la cérémonie de remise des prix de l'édition 2024, le concours DefStart encourage des start-ups qui évoluent dans le domaine de la défense et de la sécurité. En offrant 30.000 euros pour le premier prix, 20.000 euros pour le deuxième et un an d'accompagnement par le programme « DefStart, l'Accélérateur » pour les trois lauréats, l'objectif est de les accompagner dans leur développement et leur implantation sur le territoire.

Le 14 mars dernier, dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville de Bourges, s'est tenue la cérémonie de remise des prix de la troisième édition du concours, organisé par Bourges Plus via son Centre de ressources des Industries de la Défense (CID). L'événement a réuni les partenaires industriels, experts et institutionnels (*) autour d'un objectif commun : détecter et accompagner les entreprises porteuses de solutions innovantes dans les secteurs industriels et militaires.

UN ENCADREMENT GLOBAL POUR LES LAURÉATS

Après une session de pitches et une évaluation rigoureuse menée par un comité d'experts, sept projets ont été retenus pour être présentés devant le jury. Lors de la cérémonie, ce dernier a insisté sur « la qualité et la maturité » des projets présentés, indiquant aux jeunes entrepreneurs qu'ils « contribuent à l'attractivité de notre territoire ». Et parce qu'il lui a été difficile de départager les participants, le jury a proposé à deux autres start-ups, en plus des trois lauréats, de rejoindre le programme d'accélérateur, précisant que « collectivement, le territoire est là pour vous aider,

cela ne s'arrête pas au concours ». Ainsi, les lauréats pourront bénéficier d'un accompagnement global (structuration du projet, définition du modèle économique, mise en réseau, recherche de financement...).

La Communauté d'Agglomération Bourges Plus participe activement au développement de son territoire en renforçant son accompagnement sur des filières structurantes notamment dans le domaine de la défense ainsi que dans la mise en place d'outils favorisant la création et le démarrage d'entreprises nouvelles.

LES LAURÉATS :

> **1^{er} Prix : SON et sa technologie de détection ultra-rapide des toxines, virus et polluants**, essentielle pour la sécurité et la santé

> **2^e Prix : CŒUR-NET et son bracelet d'authentification biométrique** basé sur le rythme cardiaque

> **Prix spécial du Jury : ASGARD MOTORS avec son quad 100 % électrique** conçu en France pour la défense et les professionnels

> **Mention spéciale à CARBON 01, conception de drones en impression 3D, et NEVEZYNE, production de vaccins** avec une technologie utilisant des vers à soie comme mini-usines biologiques, qui intègrent le programme d'accélération DefStart, l'Accélérateur.

(*) La Région Centre-Val de Loire, l'agence de développement économique Dev'Up, The Place by CCI 18, MBDA, KNDS, la Direction générale de l'armement techniques et terrestres (DGA-TT), le cluster Lahitolle, les écoles militaires de Bourges, l'Agence de l'innovation de défense, le Groupement des industries françaises de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres et son programme Generate.



À MI-PAROURS, LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) DE BOURGES PLUS AFFICHE DES RÉSULTATS PROMETTEURS

Depuis l'adoption de son plan climat air énergie territorial (PCAET) en décembre 2021, l'agglomération de Bourges Plus s'engage résolument dans la transition écologique et énergétique. Ce bilan à mi-parcours (2021-2023) permet d'évaluer les actions mises en place pour atteindre les objectifs de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre. Un point d'étape crucial pour ajuster la trajectoire et faire face aux enjeux climatiques locaux et globaux.

Le plan climat air énergie territorial (PCAET) découle des engagements nationaux en matière de transition énergétique, en particulier ceux issus de la stratégie nationale bas carbone (SNBC) et de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015. Ces textes visent à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, une ambition renforcée par la loi énergie-climat de 2019 et par des mesures plus récentes de 2023, telles que la loi sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

LE RÔLE DU PLAN CLIMAT DANS LA TRANSITION LOCALE

Adopté en décembre 2021, le plan climat de Bourges Plus est un outil stratégique pour décliner ces ambitions à l'échelle locale. Ce plan prévoit des actions concrètes, élaborées à travers un large travail de concertation avec les acteurs du territoire, afin de réduire la consommation d'énergie, d'augmenter la part des énergies renouvelables et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce bilan à mi-parcours permet de mesurer l'avancée de ces objectifs pour la période 2021-2023.

LE DIAGNOSTIC INITIAL

Le diagnostic énergétique territorial (année de référence 2012), a permis de définir les priorités d'action. En 2012, la consommation d'énergie était de 2696 GWh, avec les secteurs résidentiels (35%), les transports (30%) et le tertiaire (19%) comme principaux contributeurs. Les transports et le résidentiel représentent également les principaux émetteurs de gaz à effet de serre.

AMBITIONS DU PLAN CLIMAT POUR 2030 ET 2050

Conformément à la loi, le plan climat se fixe des objectifs ambitieux : une réduction de la consommation énergétique de 20% d'ici 2030 et de 50% d'ici 2050. En matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'agglomération vise une baisse de 47% d'ici 2030 et de 84% d'ici 2050. Une attention particulière est accordée aux énergies renouvelables, avec un fort potentiel de développement attendu du biogaz, du photovoltaïque et de la géothermie.

QUE RETENIR À MI-PAROURS ?

- La consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre diminuent conformément aux objectifs fixés (voire un peu plus, respectivement -15% et -17% par rapport à 2012) ;
- La production d'énergie renouvelable et sa consommation locale ont fortement augmenté (+46% de production en 2022 par rapport à 2012)
- 82 % des actions du Plan Climat sont réalisées ou engagées et 30% ont déjà atteint leurs objectifs de 2026.

UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION

L'agglomération a rejoint plusieurs programmes pour renforcer son engagement et son exemplarité, notamment le programme territoire engagé pour la transition écologique (TETE) de l'ADEME. Ce programme accompagne Bourges Plus dans l'optimisation de sa politique de transition écologique à travers des objectifs de progression pour 2026. Bourges Plus a également piloté sur son territoire le programme européen LIFE-LetsGo4Climate, favorisant l'émergence de collectifs citoyens engagés dans la transition énergétique.



UNE ORGANISATION ADAPTÉE À LA MONTÉE EN PUISSANCE DES ACTIONS

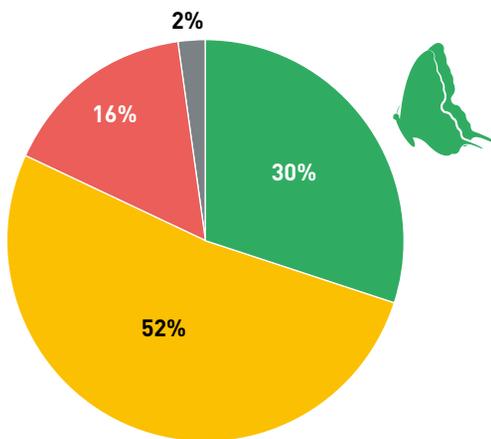
Un renforcement des instances de pilotage

Afin de répondre aux nouveaux enjeux de la transition écologique, le suivi du plan climat a été renforcé. Des instances de pilotage et de suivi ont été mises en place pour optimiser l'animation des démarches de transition. Ce renforcement inclut la création de nouvelles équipes dédiées au suivi de l'impact des actions du plan climat et des objectifs de transition énergétique.

Des moyens humains en augmentation

La direction environnement et développement durable de Bourges Plus a vu son équipe renforcée. Cette évolution vise à soutenir et à accélérer la déclinaison opérationnelle des ambitions de transition écologique et énergétique de l'agglomération : restauration de continuité écologique et préservation de la biodiversité, développement de la production d'électricité renouvelable et plus largement essor des énergies renouvelables, et animation au sens large de la politique climat-air-énergie aussi bien auprès des différents acteurs du territoire de la communauté d'agglomération qu'au sein de ses politiques publiques.

Degrés d'engagement des actions du PCAET au 31/12/2023



- Action réalisée
- Action en cours / engagée
- Action non démarrée
- Action devenue sans objet

FAITES DE L'ÉCOLOGIE 2025

« Faites de l'Écologie » se déroulera cette année sur Bourges du 21 au 24 mai. Films, lectures théâtralisées, sorties nature composeront la programmation de cette manifestation. Les détails pratiques des différentes animations proposées (lieu, horaires...) seront disponibles début mai sur le site internet ainsi que sur les réseaux sociaux de l'agglomération.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans votre agenda que l'après-midi festif se tiendra le samedi 24 mai dans le Jardin de l'Archevêché. Vous pourrez y retrouver toutes les structures locales œuvrant pour la préservation de l'environnement mais également de nombreuses activités auxquelles participer (grimpe dans les arbres, réalisation de maisons de lutins en matériaux naturels, quiz, marché bio, atelier cuisine ...).

Le programme complet de la manifestation sera disponible début mai.

En parallèle, tout au long de l'année, des animations en lien avec la transition écologique seront proposées dans l'ensemble des communes de l'agglomération. La première aura lieu à Annoix, le 18 mai, à l'occasion du vide-greniers de la commune.



NOUVELLES CONSIGNES EN DÉCHÈTERIE

Depuis la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) du 10 février 2020, de nombreuses filières de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) se mettent en place, notamment en déchèterie, ce qui permet de valoriser encore plus de déchets.

Ainsi, tous les jouets (jeu de société, peluche...), les articles de bricolages et jardin (outils, rouleaux de peintures, ...) et les articles de sport et loisirs (balles de tennis, accessoires de vélo, liner de piscine...) déposés en déchèterie sont désormais recyclés. Auparavant, ils étaient enfouis en décharge.

N'hésitez pas à demander conseil à l'agent d'accueil en déchèterie pour qu'il vous indique comment trier au mieux tous ces déchets.

Attention : les jouets ou tout autre article qui fonctionne sur secteur ou à pile sont toujours pris en charge dans la filière des déchets électriques. Pensez à enlever piles et batteries au lithium qui sont source d'incendie dans les centres de tri et à les déposer dans une borne « Corepile ».



VOUS AVEZ DES PNEUS USAGÉS ?

Depuis le 1er janvier 2024, chaque foyer peut déposer chez les professionnels de l'automobile et de pneumatiques jusqu'à huit pneus usagés par an et ce sans obligation d'achat.



La SNCF lance des travaux importants sur la ligne au nord d'Orléans.

Bourges Plus lui ouvre les pages de son magazine pour permettre à chacun d'anticiper ces inévitables perturbations.

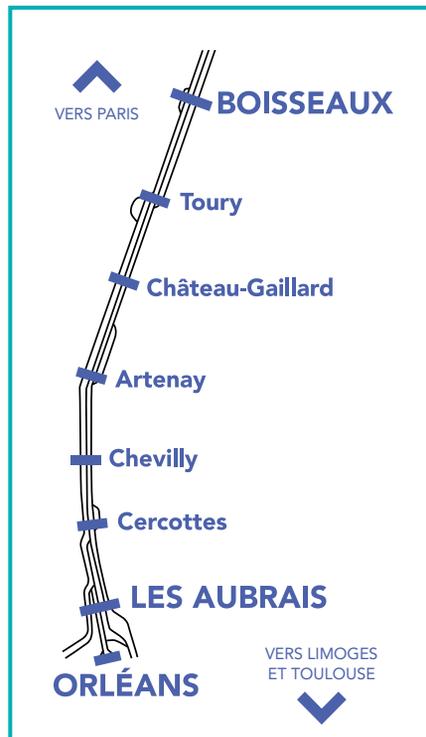
**DU 22 AVRIL 2025
AU 27 MARS 2026**

Renouvellement de la voie ferrée entre Boisseaux et Les Aubrais (nord d'Orléans) sur la ligne (POLT) Paris-Orléans-Limoges-Toulouse



Francesca ACETO
Directrice territoriale
Centre-Val de Loire

«Les travaux entre Boisseaux et les Aubrais sur la ligne POLT sont indispensables pour la performance de la ligne et la qualité de service pour les trains de voyageurs et de fret. Ils sont la garantie, pour plusieurs décennies, d'avoir des conditions optimales de régularité et de sécurité des circulations ferroviaires, tout en améliorant le confort pour les voyageurs. Grâce à ces travaux, nous évitons tout risque de ralentissement sur cette zone et assurons une circulation fluide et fiable.»



LA LIGNE PARIS-ORLÉANS-LIMOGES-TOULOUSE (POLT)



400 personnes

mobilisées au quotidien (SNCF et entreprises), de jour sur la ligne, et de nuit sur la base travaux située aux Aubrais



133 M€

financés par SNCF Réseau



Une organisation

Pour faire circuler un maximum de trains aux heures de pointe du matin et du soir



70 km

de voies renouvelés



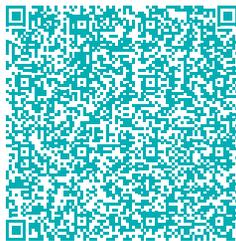


À retenir

Les trains circuleront :

- ▶ en semaine aux heures de pointe du matin et du soir
- ▶ les week-ends (sauf 5 week-ends POLT*)
- ▶ les vacances de Noël 2025

EN SAVOIR +



SUR LE DÉROULEMENT DU CHANTIER



SUR LES HORAIRES DES TRAINS RÉMI ET RÉMI EXPRESS



SUR L'OFFRE INTERCITÉS PARIS-LIMOGES-TOULOUSE



 **Circulation des trains**
avec quelques adaptations du plan de transport (horaires et arrêts).

 **Circulation des trains**
▶ En semaine : avant 9h30 et après 17h30.
▶ **Vendredi 26 septembre** : pour le Festival de Loire, circulation des trains REMI / REMI Express

 **Circulation des trains**
avec quelques adaptations du plan de transport (horaires et arrêts).

Durant le chantier, la vitesse des trains est réduite sur la section traitée, occasionnant des allongements de temps de parcours.

En 2025, les circulations seront totalement interrompues durant 5 week-ends :

***Les 5 week-ends 2025 sur la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT)**

- ▶ Du samedi 19 avril 9h30 au lundi 21 avril 15h30
- ▶ Du jeudi 8 mai 12h30 au dimanche 11 mai 11h50
- ▶ Du jeudi 29 mai 12h30 au dimanche 1^{er} juin 11h50
- ▶ Du samedi 22 novembre 9h20 au dimanche 23 novembre 15h30
- ▶ Du samedi 6 décembre 9h20 au dimanche 7 décembre 15h30

Ces longs week-ends permettent de réaliser des chantiers complexes nécessitant une période de travaux en continu plus importante. Les départs et retours des grands week-ends pour les voyageurs sont néanmoins préservés. Les équipes sont mobilisées pour rétablir les circulations en temps et en heure à la fin du week-end.

Infos chantier _____

Sur le site **snCF-reseau.com** (Centre-Val de Loire)
Pour contacter SNCF Réseau : **cen.travauxcvl@reseau.sncf.fr**



L'AGGLO VOUS AIDE

AVEC AGGLOBUS, SORTEZ BIEN ACCOMPAGNÉ CE SOIR



Pour mieux répondre aux besoins des usagers, les horaires des lignes régulières ont été étendus. Le service du week-end est aussi redessiné avec de nouveaux horaires et de nouvelles lignes. Que ce soit tôt le matin ou tard le soir (jusqu'à 22h sur certaines lignes), tout est pensé pour que le plus grand nombre puisse se déplacer gratuitement, le plus librement et à tout moment.

« VITABUS SOIR » LE SERVICE SPÉCIFIQUE POUR VOS DÉPLACEMENTS DE SOIRÉE

VitaBus Soir est un service de transport public à la demande sans réservation qui vous permet de rentrer de soirée en sécurité depuis le cœur de l'agglomération vers l'un des 36 arrêts de dépose.

Il fonctionne 7/7 jours, toute l'année y compris les jours fériés (à l'exception du 1er mai).

3 points de départ X 3 horaires chaque soir

Embarquez au départ des arrêts :

- Gare SNCF (quai C) : 21h25 / 22h30 / 23h45
- Cinémas-Prado : 21h30 / 22h35 / 23h50
- André Malraux (Maison de la Culture) : 21h36 / 22h41 / 23h56

Un fonctionnement simple :

Vous vous présentez à l'un des trois arrêts de départ quelques minutes avant l'horaire de passage prévu

1. Vous montez et indiquez votre arrêt de destination au conducteur
2. Le conducteur, à l'aide d'une application dédiée, va composer un trajet optimisé en fonction des demandes des voyageurs.

36 points d'arrivée

14 juillet, André Malraux, Arthur Rimbaud, Avenir, Carnot, Capitaine Locard, Centre Aéré, Chagnières, Chambre de Commerce, Cinémas-Prado, Cothenet, CREPS, Danjons, Franklin, Gare SNCF, Guilbeau, Hippolyte Boyer, Holbein, Hôpital, Jacques Coeur, Juranville, L.E.P, Lahitolle, Louis Armand, Louise Michel, Lycée Agricole (2 possibilités), Lycée Alain Fournier, Mairie de Saint- Doulchard, Mazières, Montesquieu, Planchat, Renoir, Roland Garros, Turly, Val d'Auron.

Voir sur la carte :

<https://www.agglobus.com/services/transport-la-demande-vitabus-soir>

L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER

Depuis la mise en place de la gratuité en septembre 2023, la fréquentation du Vitabus soir a explosé en passant de 43 voyages par mois en moyenne à plus de 330 !

Une étude auprès des usagers du Vitabus Soir pointe la satisfaction globale à 93,1 % soit un niveau identique à celui du réseau général AggloBus.

Sur les 10 sujets analysés, 5 sont plébiscités avec un niveau de satisfaction supérieur à 95% (état, confort, propreté des véhicules, confort de conduite et sentiment de sécurité à bord). Les 5 autres (arrêts de départ et de dépose, itinéraires, temps de trajet et accueil et amabilité des conducteurs) oscillent entre 88,7% et 94,4%.

Les utilisateurs ont un âge moyen de 28 ans (30% sont des étudiants) et plus de la moitié utilisent le Vitabus Soir pour se rendre ou revenir d'une activité culturelle, de loisirs, ou de sortie nocturne.

- **RENSEIGNEMENTS**
- **Espace Nation 1 Place de la Nation 18000 BOURGES**
- **Horaires d'ouverture**
- Du lundi au vendredi : 08h00 - 12h15 / 13h45 - 18h00
- Et samedi : 09h00 - 12h15 / 13h45 - 17h00
- **02 48 50 82 82 ou 02 48 27 99 99**
- **<https://www.agglobus.com>**

ENSEMBLE, ADOPTONS LA MEILLEURE CONDUITE

Agglobus par une série de petits messages, facile à comprendre, interpelle les voyageurs sur le vivre-ensemble. Un but, diminuer les incivilités pour améliorer l'image d'un service public essentiel à tous.



AMOUREUX DE LA DESCENTE, les inscriptions sont ouvertes !



La Descente Infernale fait son retour en juin prochain pour une 7^e édition. Cette course de caisses à savon très attendue et qui anime le début de l'été, se tiendra sans changement, Rampe Marceau à Bourges, le samedi 21 juin 2025. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 14 mars !

Participez à une nouvelle journée de folie avec des courses endiablées diffusées sur écran géant pour propulser les spectateurs au cœur de l'action. Une journée de pur plaisir et de frissons à gogo !

Inscriptions et informations sur :
www.descente-infernale.fr



FAITES ENTENDRE VOTRE CRI !

Le CRI (Contributions pour Réinventer les imaginaires), c'est l'appel à projet créatif de Bourges 2028.

Pour la première fois depuis 1985, la programmation officielle de la Capitale européenne de la Culture intégrera des centaines de projets artistiques et culturels imaginés par les citoyens et acteurs culturels du territoire.

Ouvert aux personnes morales, le CRI s'adresse à celles et ceux qui partagent les valeurs de Bourges 2028 - démocratie, ruralité, jeunesse, biodiversité, musique, fête, alimentation - avec des soutiens financiers allant de 30 à 100% pour des projets à Bourges, dans l'agglomération, dans le département, en région ainsi que dans l'une des 17 villes du réseau de la matrice.

Pour s'inscrire : un dossier d'inscription est accessible jusqu'au 15 avril, en ligne ou dans les locaux de Bourges 2028, à compléter avec une description succincte de votre projet.

TEMPS FORTS

3 et 4
Mai 2025
8h - 19h
Entrée
libre

Saint-Doulchard
Championnat de France
et Grand Prix SCC
D'OBÉISSANCE
CANINE

Domaine de Varye
Parking : rue de la Caillière
Buvette et restauration sur place
Village artisanal et animations

CHAMPIONNAT ET GRAND PRIX D'OBÉISSANCE CANINE *Saint Doulchard*

Le club cynophile de Saint-Doulchard, en partenariat avec la municipalité, accueille un événement national d'exception : le Championnat et Grand Prix de France d'Obéissance Canine.

Samedi 3 et dimanche 4 mai, 90 duos maîtres et chiens en lice, venus de toute la France, s'affronteront dans des épreuves mettant en avant non seulement les qualités naturelles des chiens, mais aussi la rigueur et la précision de leur dressage. Ce championnat est une occasion unique pour les passionnés de cynophilie comme pour les curieux de découvrir l'obéissance canine, une discipline sportive ouverte à toutes les races de chiens.

En parallèle des compétitions, un village artisanal proposera équipements canins, alimentation spécialisée et produits régionaux.

Un évènement à ne pas manquer !

Samedi 3 et dimanche 4 mai - De 8h à 19h - Entrée libre
Buvette et restauration sur place

LE PRINTEMPS DE BOURGES CRÉDIT MUTUEL

ADÉ • BARBARA PRAVI • CLARA LUCIANI • DALÍ
EMMA PETERS • FATBOY SLIM • GWENDOLINE
JEAN-LOUIS AUBERT • JEANNE CHERHAL
JOK'AIR • KOMPROMAT • LAST TRAIN
LUCKY LOVE • MANDRAGORA • MIKI
MC★SOLAAR • MICHEL POLNAREFF
OBOY • PERCEVAL • SOPHYE SOLIVEAU
TERRENOIRE • THÉA • THE AVENER
THE LIMIÑANAS • THEODORA
TIAKOLA • VALD • YAEL NAIM
YOA • YODELICE ...

+ LES CRÉATIONS DU PRINTEMPS

La voix des femmes, hommage à Oum Kalthoum
Toute première fois, 40 ans des iNOUÏS
Köln Variations par Edouard Ferlet

**DU 15 AU 20
AVRIL 2025**

BILLETTERIE > PRINTEMPS-BOURGES.COM & POINTS DE VENTE HABITUELS

